



## Conseil économique et social

Distr. générale  
28 novembre 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial

pour le développement social et à la vingt-  
quatrième session extraordinaire de l'Assemblée

générale : thème prioritaire : stratégies

d'élimination de la pauvreté visant à parvenir  
à un développement durable pour tous

### **Déclaration présentée par l'Europäischer Interessenverband - Handel - Gewerbe - Industrie (EIVHGI), organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## **Déclaration**

### **Élimination de la pauvreté dans les pays européens – initiatives des entrepreneurs**

#### **Introduction, visées et objet de la déclaration**

Bien que l'Union européenne soit globalement riche, elle connaît toujours des niveaux de pauvreté relativement élevés, comme les pays d'Europe de l'Est qui ne sont pas membres de l'Union européenne. Dans cette région, près d'une personne sur sept risque de connaître la pauvreté. Les chiffres sont encore plus élevés pour certains groupes tels que les enfants et les personnes âgées, et également pour les microentrepreneurs.

Selon Eurostat (données datant de décembre 2016), l'un des grands objectifs de la stratégie Europe 2020 est de réduire la pauvreté en s'attachant à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale d'ici à 2020. Si l'élimination de la pauvreté est généralement associée aux pays les plus pauvres, nous nous intéressons ici aux pays membres de l'Union européenne et aux pays d'Europe de l'Est.

La présente déclaration vise à mieux faire comprendre que la réduction de la pauvreté reste un problème mondial, et que l'esprit d'entreprise, en particulier dans la majorité des petites et moyennes entreprises (PME), entreprises spécialisées dans l'artisanat et petites exploitations incluses, sont les moteurs de la croissance économique, de l'emploi, du développement social, du bien-être et de la lutte contre la pauvreté.

Conscients que les autorités publiques, les banques et les programmes de l'Union européenne ne peuvent, à eux seuls, prévenir les crises financières et garantir le développement économique, nous axons nos activités et nos recommandations sur l'incitation raisonnable (« théorie des incitations appliquée ») et sur de nouveaux modèles de coopération de sorte à aider les PME à se prendre elles-mêmes en charge, pour l'essentiel.

#### **Vue d'ensemble de la question et de son lien avec les travaux de l'EIVHGI**

L'EIVHGI a pour visée de promouvoir l'entraide entre membres et la perception qu'ils ont de leurs professions et intérêts professionnels. Un autre de ses objectifs est de protéger les droits, les intérêts et la compétitivité des PME dans les domaines du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, en Autriche, en Europe et dans les pays moins développés. Nous avons particulièrement à cœur de promouvoir les femmes entrepreneurs et les jeunes entrepreneurs.

À cet effet, nous fournissons des conseils et un appui aux PME en matière de gestion de l'information, de financement des projets, d'équité et d'emprunt dans le cadre de l'internationalisation et de la mondialisation.

#### **Quelques exemples de réalisations accomplies par l'EIVHGI et de difficultés restant à surmonter**

L'EIVHGI aide ses membres à accéder plus facilement aux programmes de promotion mis en place par des institutions nationales et internationales, notamment aux programmes de l'Union européenne tels qu'Horizon, COSME, LIFE et autres initiatives destinées à soutenir les PME.

Nous offrons une assistance technique aux membres qui souhaitent voir des PME promues dans le cadre des programmes de l'Union européenne.

L'EIVHGI mène des enquêtes de marché, organise des foires commerciales, des expositions, des présentations de produits et de services ainsi que des cours et des ateliers.

**Comment les entrepreneurs peuvent-ils contribuer à réduire la pauvreté ?  
– esprit d'entreprise et pauvreté**

Depuis 2014, l'EIVHGI est partenaire du Pacte mondial des Nations Unies, et soutient par conséquent les objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'objectif d'éliminer la pauvreté. Depuis lors, nous encourageons nos membres entrepreneurs à engager les activités caritatives ci-après :

Les hommes et femmes d'affaires devraient partager leurs richesses en se tournant vers les œuvres de bienfaisance et les entreprises, créer des écoles pour les enfants de familles pauvres. Ces enfants devraient se voir offrir la possibilité de renforcer leurs compétences. Des bourses d'enseignement supérieur devraient en outre être octroyées. Plus de maisons devraient être construites pour les pauvres et les conditions sanitaires dans les bidonvilles, améliorées. Il faudrait parrainer des programmes permettant aux travailleurs sociaux et de la santé de se rendre dans divers habitats insalubres pour sensibiliser les pauvres à la question de l'hygiène.

**Aller de l'avant : attentes et recommandations spécifiques**

L'EIVHGI recommande aux employeurs des entreprises d'ouvrir des perspectives à un membre d'une famille pauvre afin de lui permettre de subvenir aux besoins de sa famille.

Création de fondations – les établissements commerciaux ont créé des fondations afin de mettre les profits qu'ils génèrent au service du développement communautaire. Qu'il s'agisse d'exonérations fiscales ou autre mesures, ces sommes sont allouées à la lutte contre la pauvreté. Ces fondations œuvrent principalement dans le domaine du travail social.

Dans les mois à venir, l'EIVHGI assurera la liaison avec les organisations partenaires dans les pays les moins favorisés d'Europe de l'Est en vue de créer des fondations axées sur la prévention des crises, le développement des petites entreprises et l'élimination de la pauvreté, qui seront financées par l'Union européenne, et éventuellement par le prélèvement d'une taxe sur les opérations de change (la taxe Tobin).